# **Directeur(trice)/Responsable des ressources humaines**

Date de publication :13/09/2024

## **Familles de métiers**

* Métiers supports et administratifs
* Direction stratégique

## **Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

## **Autres intitulés**

* Chargé(e) des ressources humaines
* Responsable de la gestion du personnel

## **Définition du métier**

Le/La directeur(trice)/responsable des Ressources Humaines (DRH/RRH) est chargé(e) de gérer tous les aspects de la gestion du personnel au sein de l'entreprise. Ses missions englobent la définition du besoin en recrutement, l'organisation des entretiens avec les salariés permanents et saisonniers, la définition de la politique de rémunération, la gestion des plannings de travail, la politique de formation et de GEPP, et les relations sociales, notamment avec le CSE s'il existe.

En tant que lien entre la direction et les employés, il/elle favorise un climat social positif et contribue à la performance globale de l'entreprise. Il/Elle est généralement le/la premier(e) ambassadeur(drice) de la « marque employeur » de l'entreprise.

Grâce à lui/elle, les différentes équipes ont les moyens humains nécessaires pour faire fonctionner le site et offrir aux visiteurs une expérience inoubliable !

## **Code ROME**

Management des ressources humaines

## **Principales compétences métiers**

### **Savoir-être professionnels**

* Faire preuve de leadership
* Adopter une attitude d'adaptabilité et d'ouverture au changement
* Cultiver un dialogue ouvert et une approche empathique
* Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation

### **Compétences techniques**

* Animer, coordonner une équipe
* Évaluer et développer les compétences de ses collaborateurs
* Gérer la mobilité et les parcours professionnels
* Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
* Définir des opérations de recrutement
* Piloter des opérations liées à la gestion des emplois et des compétences
* Aménager un poste et les conditions de travail
* Animer le dialogue social
* Prévenir les risques psychosociaux
* Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
* Contrôler des fichiers du personnel
* Négocier un accord, une convention avec des intervenants externes

## **Accès à l’emploi**

### **Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable d'au moins dix ans dans la gestion des ressources humaines est indispensable.

### **Formation appréciée**

* Master Ressources humaines
* Master Economie du travail et des ressources humaines
* Master Psychologie sociale, du travail et des organisations
* Formations de niveau Bac + 5 avec des spécialités en ressources humaines (diplômes d'écoles de commerce, IEP, universités...).